

Estratto

CULTURA NEOLATINA

Rivista di Filologia Romanza fondata da Giulio Bertonì

ANNO LXXIV - 2014 - FASC. 1-4

Direzione
ROBERTO CRESPO ANNA FERRARI SAVERIO GUIDA

Comitato scientifico

CARLOS ALVAR Université de Genève Svizzera	PAOLO CHERUBINI Archivio Segreto Città del Vaticano
ELSA GONÇALVES Universidade Clássica de Lisboa Portogallo	GÉRARD GOUIRAN Université de Montpellier Francia
ULRICH MÖLK Universität Göttingen Germania	WOLF-DIETER STEMPEL Bayerische Akademie der Wissenschaften München, Germania
GIUSEPPE TAVANI Università "La Sapienza" Roma, Italia	MADELEINE TYSENS Université de Liège Belgio
FRANÇOISE VIELLIARD École Nationale des Chartes Paris, Francia	FRANÇOIS ZUFFEREY Université de Lausanne Svizzera

MUCCHI EDITORE

CULTURA NEOLATINA

Rivista di Filologia Romanza fondata da Giulio Bertoni

ANNO LXXIV - 2014 - FASC. 1-4

Direzione

ROBERTO CRESPO

ANNA FERRARI

SAVERIO GUIDA

Comitato scientifico

CARLOS ALVAR
Université de Genève
Svizzera

ELSA GONÇALVES
Universidade Clássica de Lisboa
Portogallo

ULRICH MÖLK
Universität Göttingen
Germania

GIUSEPPE TAVANI
Università "La Sapienza"
Roma, Italia

FRANÇOISE VIELLIARD
École Nationale des Chartes
Paris, Francia

PAOLO CHERUBINI
Archivio Segreto
Città del Vaticano

GÉRARD GOIRAN
Université de Montpellier
Francia

WOLF-DIETER STEMPEL
Bayerische Akademie der Wissenschaften
München, Germania

MADELEINE TYSENS
Université de Liège
Belgio

FRANÇOIS ZUFFEREY
Université de Lausanne
Svizzera

MUCCHI EDITORE

CULTURA NEOLATINA

DIREZIONE:

Roberto Crespo

Anna Ferrari

Saverio Guida

COMITATO DI REDAZIONE:

Fabio Barberini

Patrizia Botta

Maria Careri (responsabile)

Aviva Garribba

Anna Radaelli

Adriana Solimena

SAGGI E MEMORIE

Las Novas del heretje: remarques sur la tradition manuscrite et éditoriale

Le texte anonyme donné comme *Las Novas del heretje*¹ est un *unicum* transmis par le Chansonnier d'Urfé ou Chansonnier la Vallière (ms Paris, BnF, fr. 22543, chansonnier siglé **R**)². Une copie en fut faite pour La Curne de Sainte-Palaye (Bibliothèque de l'Arsenal, recueil G, ms. 3095) et fut traduite par lui-même³. L'abbé Millot utilisa la traduction de La Curne de Sainte-Palaye pour enrichir son *Histoire littéraire des Troubadours*⁴. Selon la *Bibliographie du Dictionnaire de l'occitan médiéval*⁵ citant le *Grundriß der romanischen Literaturen des*

¹ Ci-après abrégé *Novas* dans les notes. Le texte est cité ici selon l'édition de P.T. Ricketts. L'emploi de l'édition de P. Meyer ou nos propres corrections et recours au manuscrit sont toujours signalés. L'examen des sources a toujours été effectué par nos soins.

² Outre les travaux de Brunel et Zufferey cités ci-dessous, il faut retenir deux études individuelles de ce chansonnier du point de vue de la codicologie: G. BRUNEL-LOBRICHON, *L'iconographie du chansonnier provençal R. Essai d'interprétation*, in *Lyrique médiévale: la tradition des chansonniers*, Actes du colloque de Liège, 1989, éd. M. Tysens, Liège 1991, pp. 245-271, spécifiquement pp. 248-255; F. ZUFFEREY, *La partie non-lyrique du chansonnier d'Urfé*, in «Revue des Langues Romanes», XCVIII (1994), pp. 1-29. On prendra en compte la note de ZUFFEREY, *La partie* cit., note 8, p. 26, qui corrige BRUNEL-LOBRICHON, *L'iconographie* cit., signalant que les *vidas* et *razos* de **R** concernent bien 27 troubadours et non 24. Les travaux antérieurs sont cités par BRUNEL-LOBRICHON, *L'iconographie* cit., pp. 246-247, sans qu'il soit pertinent de les retenir ici pour notre propos.

³ P. MEYER, *Le débat d'Izarn et de Sicart de Figueiras*, in «Annuaire-Bulletin de la Société de l'histoire de France», 16 (1879), p. 292, p. 233, indique que cette traduction par La Curne de Sainte-Palaye est signalée comme «Bibl. nat. Moreau 1586, fol. 82-95» (Paris).

⁴ *Histoire littéraire des troubadours, contenant leurs vies, les extraits de leurs pièces, et plusieurs particularités sur les mœurs, les usages et l'histoire du douzième et du treizième siècles*; édition mise en ordre et publiée par l'abbé MILLOT, vol. 2, Paris 1774, pp. 42-78.

⁵ *Supplément bibliographique* (en ligne) de W.-D. STEMPEL – M. SELIG, *Dictionnaire de l'occitan médiéval: DOM*, München 1997- (*DOM*, ouvrage initié par H. STIMM, *Bibliographie*, consultée le 6 mai 2013, à partir de <http://www.dom.badw-muenchen.de/index.htm>).

Mittelalters le texte fut composé en Languedoc en 1244⁶. Il s'agit en fait du *terminus a quo*, la date de composition étant inférée à partir d'éléments du texte. Le chansonnier, lui, est daté du XIV^e par Clovis Brunel («en Languedoc⁷») et par François Zufferey du premier quart du XIV^e siècle (dans le Toulousain⁸).

Il existe actuellement deux éditions critiques de ces *novas*. Une première publiée en 1879 par Paul Meyer⁹ puis plus récemment, en 2000, par Peter T. Ricketts¹⁰. C'est sur la base de cette édition par Peter T. Ricketts que le texte est mis en ligne par le *Rialto*¹¹ et saisi dans la *Concordance de l'occitan médiéval*¹². La BEdT¹³ reprend les informations données par Meyer et Ricketts.

Des extraits du texte figurent dans des anthologies ou ouvrages de critique¹⁴. Il fut notamment partiellement publié¹⁵ par François

⁶ Voir Grundriß der romanischen Literaturen des Mittelalters, VI: *La littérature didactique, allégorique et satirique*, tome 2: *Partie documentaire*, Heidelberg 1970, p. 2564 (= *GRLMA*).

⁷ C. BRUNEL, *Bibliographie des manuscrits littéraires en ancien provençal*, Paris 1935, notice 194, p. 56.

⁸ Voir BRUNEL, *Bibliographie cit.*, notice 194, pp. 56-59; et surtout F. ZUFFEREY, *Recherches linguistiques sur les chansonniers provençaux*, Genève 1987, pp. 105-133, spécialement pp. 130-133.

⁹ MEYER, *Le débat cit.* Compte rendu de C. CHABANEAU, in «Revue des Langues Romanes», XVII (1880), pp. 282-286.

¹⁰ P.T. RICKETTS, *Contributions à l'étude de l'ancien occitan. Textes lyriques et non-lyriques en vers*, Birmingham 2000, pp. 75-113. Compte rendus de R.E. HARVEY, in «Cahiers de Civilisation Médiévale», 45 (2002), pp. 404-405, et de N. HENRARD, in «Le Moyen Âge», CVIII (2002), pp. 383-384. Texte (sans appareil critique) disponible sur le *Rialto* <http://www.rialto.unina.it/poerel/heretje%28Ricketts%29.htm>.

¹¹ *Repertorio informatizzato dell'antica letteratura trobadorica e occitana*, dir. C. DI GIROLAMO, Università degli studi di Napoli "Federico II". Consultable sur l'internet: <http://www.rialto.unina.it>.

¹² P.T. RICKETTS, dir., *Concordance de l'occitan médiéval: C.O.M.2* (CD-ROM), Turnhout 2005.

¹³ *Bibliografia Elettronica dei Trovatori* (BEdT), dir. S. ASPERTI, Università degli studi di Roma "La Sapienza". Consultable sur l'internet: http://w3.uniroma1.it/bedt/BEdT_04_25/ (version 2.5).

¹⁴ Voir *infra*.

¹⁵ MEYER, *Le débat cit.*, p. 233, ajoute que «L'Histoire littéraire lui a consacré une notice signée d'Émeric David» (XIX, pp. 579-583) et que «M.C. Schmidt s'en est servi plus d'une fois, dans son *Histoire et doctrine des Cathares ou Albigeois*».

J.M. Raynouard¹⁶, Karl Bartsch¹⁷, Carl Appel¹⁸, René Nelli et René Lavaud¹⁹.

Les remarques qui suivent cherchent à mieux comprendre certains aspects de la composition et de la transmission de *Las Novas del heretje*, s'attachent en particulier à la question de l'enchaînement des laisses 8 et 9.

1. *La place des Novas dans le manuscrit BnF fr 22543 (unicum)*

L'examen du manuscrit BnF, fr. 22543 de la Bibliothèque nationale de France²⁰ permet d'établir une série de remarques quant à la place de la copie des *Novas del heretje* dans le manuscrit. Le compte rendu de nos observations a été élaboré en complément des travaux de Geneviève Brunel-Lobrichon²¹ et de François Zufferey²² sur le chansonnier **R**. Le témoin présente une double foliotation en trois étapes:

¹⁶ F.J.M. RAYNOUARD, *Choix des poésies originales des troubadours*, V, Paris 1820, pp. 228-234 (sélection de 197 vers en divers fragments, plus la rubrique du ms **R** avec correction de «fon» en «son»). J.-B. MARY LAFON (trad.), *La croisade contre les albigeois: épopée nationale*, Paris 1868, cite le texte en traduction dans son introduction (pp. 9-15) d'après Raynouard.

¹⁷ K. BARTSCH, *Chrestomatie provençale*, Elberfeld 1868², coll. 185-190 (correspondrait aux vv. 506-659). En fait Bartsch édite un extrait de 153 vers (à partir du v. 506, numérotation déduite par nous à partir de celle de Meyer et Ricketts), mais il fait un seul vers des deux vers numérotés 619-620 dans les éditions Meyer et Ricketts, de telle sorte qu'il n'y a que 153 vers, couvrant ce qui est couramment numéroté vv. 506-659 (on prendra donc avec précaution l'information de la notice non détaillée du *Rialto*).

¹⁸ C. APPEL, *Provenzalische Chrestomatie*, Leipzig 1902, pp. 152-155 (vv. 443-633).

¹⁹ R. NELLI – R. LAVAUD, *Les troubadours*, Paris 1960-1966¹, 2000, II, pp. 764-771 (vv. 575-659 des éd. Meyer et Ricketts [«575-658» selon Nelli – Lavaud en accord avec Bartsch]). Comme le texte est donné selon l'édition de Bartsch (voir Nelli – Lavaud, p. 766), ces derniers numérotent «658» (voir *supra*) un vers qui est en fait le 659 dans les éditions Meyer et Ricketts (on prendra donc avec précaution l'information de la notice non explicative du *Rialto*).

²⁰ On peut en consulter une numérisation sur: <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b60004306>.

²¹ BRUNEL-LOBRICHON, *L'iconographie* cit.

²² ZUFFEREY, *La partie* cit. Tous deux offrent des études codicologiques complémentaires du manuscrit, pour s'intéresser ensuite respectivement à son iconographie, et au contenu de la partie non lyrique. La contribution de Zufferey complète ses *Recherches* cit., pp. 105-106 et p. 130 notamment.

une en chiffres dits romains (2 étapes) et une en chiffres dits arabes (1 étape), tracées dans le coin supérieur droit du recto des feuillets.

Le texte que l'on intitule *Las Novas del heretje* s'étend aux folios 122rb-123vb ou CX(XIII)²³rb-CXXIIIrb selon que l'on se rapporte respectivement à la nouvelle ou à l'ancienne foliotation du ms Paris, BnF, fr. 22543. Nous conserverons ci-après les deux foliotations: l'ancienne est donnée en chiffres romains et la nouvelle en chiffres dits arabes. François Zufferey, comme Geneviève Brunel-Lobrichon, qui ont eu tous deux une approche codicologique de **R**, au moins en première instance, précisent parfois à quelle foliotation ils se réfèrent²⁴. Cette précaution semble nécessaire.

2. Du nom du texte: la rubrique du manuscrit et sa table

2.1. La rubrique

Le texte du ms Paris, BnF, fr 22543 est l'unique copie connue d'une œuvre ainsi présentée par la rubrique du manuscrit: «Aiso fon las nouas del/heretie»²⁵. L'incipit du texte au f. 122rb donne: «Diguas me tu heretie parlap me .i. petit»²⁶ et comporte une miniature de quatre lignes en en-tête qui semble être la règle dans ce manuscrit.

²³ Une bonne partie des caractères a été coupée, certainement lors d'une reliure: on lit bien les parties inférieures de «CX», il reste aussi une trace du «X» suivant, le reste est absent. Le nombre ici restitué l'est donc sur la base du précédent et du suivant.

²⁴ BRUNEL-LOBRICHON, *L'iconographie* cit., p. 249: «ancienne fol.», «nouvelle fol.»; et ZUFFEREY, *La partie* cit., p. 3: l'«ancienne foliotation en chiffres romains», p. 2: «de l'ancienne foliotation». Déjà ZUFFEREY, *Recherches* cit. p. 105, note 10, précise suivre l'ancienne foliotation. Il rapporte aussi les propos de P. MEYER, *Les derniers troubadours de la Provence*, Paris 1871, p. 184, note 4, qui attribuait la foliotation en chiffres dits arabes à «la main de Raynouard, à ce qu'il semble».

²⁵ Ms Paris, BnF, fr 22543, f. 122rb. Nous donnons ici une transcription diplomatique. Le témoin n'introduisant dans ce cas pas de distinction graphique pour la notation du <u> ou du <v>, ceux-ci sont rendus par *u*. Sur ce point on verra ZUFFEREY, *Recherches* cit., p. 119, § 20. Sur la notation par <i>, voir ZUFFEREY, *Recherches* cit., p. 112, § 5a et p. 113, § 7. La barre oblique «/» signale le passage à la ligne. La BEdT (version 2.5) et MEYER, *Le débat* cit., p. 245, en donnent une lecture erronée.

²⁶ Ms Paris, BnF, fr 22543, fol. 122rb.

2.2. La table

La table du manuscrit donne quant à elle, au folio Cra, «Las nouas del h(er)etge.»²⁷ (rouge) suivi à la ligne de l'incipit du texte «D iguas me tu h(er)etge.» (noir) et du renvoi (rouge) au folio «CXXIII.», c'est-à-dire pratique une reprise partielle de la rubrique et de l'incipit du texte. On notera la différence de graphie entre la table du manuscrit et la copie des *Novas* (f. Cra et f. 122rb = CXXIIIrb). Le renvoi au folio est de la même main que la foliotation de la même couleur²⁸.

2.3. Le titre actuel donné à ce texte

Le titre retenu depuis l'édition de Peter T. Ricketts, *Las Novas del heretje*, respectant la tradition manuscrite, semble donc préférable à tout autre. Il est *a priori* historiquement cohérent avec la perception qu'en avait le compilateur de **R** et l'est en tout cas en ce qui concerne l'argumentation qui y est développée. Nous nous séparons ici de Zufferey qui, étudiant la partie non-lyrique de ce chansonnier, répertorie trois *novas*²⁹, excluant parmi d'autres le texte qui nous intéresse ici.

²⁷ Ici et par la suite les parenthèses «()» dans une citation du texte des *Novas* ou d'une autre œuvre du ms **R** indiquent la résolution de l'abréviation.

²⁸ Voir nos remarques précédentes. Dans cette seconde table, définitive en quelque sorte, les rubriques attributives des textes (désignation ou auteur) ainsi que les renvois au folio correspondant sont en rouge, alors que l'incipit de l'œuvre est à l'encre noire. Par ailleurs, l'initiale détachée de chaque incipit de texte est écrite en noir et remplie de rouge.

²⁹ Il s'agit du *Judici d'Amor* («*En aquel temps c'om era jays*») et du *Castia Gilos* («*Unas novas vos vuelh comtar*») de Raimon Vidal de Besalú, ainsi que de *Las Novas del papagai* («*Dins un verdier de mur serrat*») «dans la version remaniée» d'Arnaut de Carcassès. Il exclut la *Nouvelle allégorique* de Peire Guilhem (texte partiel), une épître de Guiraut Riquier que la rubrique désigne comme *novas* et les *Novas del heretje*. Voir ZUFFEREY, *La partie cit.*, pp. 8-9. On verra aussi E. MÜLLER, *Die altprovenzalische Versnovelle*, Halle 1930, pp. 112-116, cité par Zufferey. Après examen, on remarque que la rubrique de l'épître du f. 115rf (= CXVIf), la sixième ici attribuée à Guiraut Riquier, est la seule qui qualifie une de ces épîtres de *novas*. Le copiste de **R** (ou son modèle, instance demeurant hors d'atteinte pour la critique, si ce n'est à travers le présent témoin), lorsqu'il caractérise le genre du texte, adopte *letras* (voir par exemple f. 116ra = CXVIIra). Le *Judici d'Amor* débute avec sa rubrique au f. 130vd (= CXXXIIvd) (aucune mention de *novas*), immédiatement suivi du *Castia Gilos* dont l'incipit (f. 132vb = CXXXIIIvb) parle bien de *novas*. *Las Novas del papagai* sont qualifiées comme telles par la table (f. Crc), «Nouas d[el] papagay»: la rubrique du f. 143vb a disparu, le feuillet étant détérioré. Enfin, le texte de Peire Guilhem ff. 147va-148ra (= CXLVIIIva-CXLIXra) est lacunaire. Sur l'attribution de ce texte on pourra voir notamment P. MEYER, *Les derniers troubadours de la Provence, d'après le chansonnier donné à la Bibliothèque impériale par M. Ch. Giraud*, in «Bibliothèque de l'École des Chartes», 31

Quelle que soit la manière dont on considère la question, du point de vue de la cohérence interne du témoin ou de la critique, on a quelque difficulté à exclure de la catégorie des *novas* un texte qui est interprété comme tel par le copiste, et qui correspond par ailleurs aux grandes lignes de ce que l'on sait du genre médiéval bref, ayant des affinités avec le roman mais se caractérisant aussi par ses mises en scène et effets rapides³⁰. La nouvelle comme genre diégétique partage des traits avec la composition lyrique dialoguée et ne traite pas uniquement d'affaires courtoises³¹. Par ailleurs, la table du manuscrit mériterait une étude approfondie car si, comme l'a exposé Zufferey³², le copiste distingue par une rubrique une collection de «letras e novas e comtes» (f. Bvd), il indexe bien à la suite de cette rubrique une série de textes, mais pas toutes les *novas* du témoin. Celles du *papagay*, et celles de *l'heretje* en sont exclues. Ces deux *novas* sont, avec d'autres textes troubadouresques, disposées sur le f. Cr sous des rubriques différentes. Cette rubrique «letras e novas e comtes» ne vaut que pour les textes qui y sont indexés (ff. Bvd-Cra). Si le blanc matériel laissé avant la rubrique «letras e novas e comtes» de la table (f. Bvd) est certainement un écho à la section de textes non-lyriques qui s'ouvre alors, on ne saurait porter trop avant les conclusions et exclure sur cette base

(1870), pp. 453, 457; BRUNEL-LOBRICHON, *L'iconographie* cit., p. 254, note 56, et J. ANGLADE, *Histoire sommaire de la littérature méridionale au Moyen Âge, des origines à la fin du XVe siècle*, Genève 1921¹, 1973, p. 159, note 1.

³⁰ Voir sur ce point la synthèse de C. SEGRE, *Per una definizione della "novella"*, in *La circulation des nouvelles au Moyen Âge*, éd. L. Rossi, A.B. Darmstätter, U. Limacher-Riebold, S. Alloatti-Boller, Alessandria 2005, pp. 21-27, particulièrement pp. 22-24, 26. On verra aussi H.R. JAUSS, *Alterità e modernità della letteratura medievale*, Torino 1977¹, 1989, et P. ZUMTHOR, *La brieveté comme forme*, in *La nouvelle: formation, codification et rayonnement d'un genre médiéval*, éd. M. Picone, G. Di Stefano, P.D. Stewart, Montréal 1983, pp. 3-8; ainsi que H.J. NEUSCHÄFER, *Boccace et l'origine de la nouvelle: le problème de la codification d'un genre médiéval*, in *La nouvelle* cit., pp. 199-207.

³¹ Sur le genre des *novas* dans leur tradition occitane, voir notamment la mise au point de M.L. MENEGHETTI, *La tradition occitane des "novas"*, in *La circulation des nouvelles au Moyen Âge* cit., pp. 75-92. On notera que dans le cas des *Novas del heretje* la désignation de *novas* est extratextuelle et transmise par la rubrique et les tables du manuscrit (le rôle de la tradition semble indéterminable).

³² ZUFFEREY, *La partie* cit., pp. 4 et 6-8. Voir aussi sur cette segmentation matérielle du témoin et son lien avec la nature des pièces, ZUFFEREY, *La partie* cit., pp. 1-8.

les *Novas del heretje* de la catégorie des *novas*, d'autant que, par la suite, elles demeurent à part dans la classification³³.

Ces *Novas* que l'on identifiera comme telle ici se rattachent à la tradition des genres dialogués, on ne saurait pourtant voir dans le texte une *desputoison* ou un débat, ce qu'il n'est assurément pas³⁴.

3. Données textuelles de la composition de Las Novas del heretje (*laisses/rimes*) d'après le texte de **R**

3.1. Structure

Le texte conservé est composé de onze *laisse*s monorimes pour un total de 682 vers en langue d'oc ou mixte langue d'oc/latin (voir les vv. 89, 90, 256). Le corps des *laisse*s en ancien occitan (parfois mêlé de deux mots latins), et donc à l'exclusion des citations latines, est composé de dodécasyllabes à rimes masculines.

Ces «682» vers résultent de la numérotation dans les éditions Meyer et Ricketts, reprise dans toutes les sources récentes, matérielles ou informatiques y compris la *C.O.M.2*. Les citations latines monolingues longues d'au moins un vers n'y sont pas numérotées alors qu'elles font pleinement partie de l'argumentation et du système de versification.

Notons aussi que dans le manuscrit ces citations sont considérées comme faisant partie intégrante du texte, et que rien, sinon la langue, ne permet de les distinguer³⁵.

Lorsque le dernier élément de la *laisse* est un hexasyllabe, alors celui-ci est toujours entièrement composé en ancien occitan (*laisse*s 4, 5, 6, 7, 9 et 10), et il s'agit de *laisse*s non terminées par une citation biblique.

Lorsque le dernier élément de la *laisse* est une citation latine, on perd l'hexasyllabe. Il existe alors deux cas:

- celui d'une citation prise dans un vers en ancien occitan (*laisse* 3, v. 89: «Dieus lur dis, so sabem per ver: *Ecce homo!*»; fin *laisse* 3), cas unique et la citation latine se trouve être le dernier élément du vers et de la *laisse*;

³³ ZUFFEREY, *La partie* cit., p. 10.

³⁴ MEYER, *Le débat* cit., p. 234.

³⁵ Sur la prononciation de ce «latin d'église», voir *infra*.

- celui d'une citation latine qui occupe au moins la dernière ligne manuscrite de la laisse – on n'oserait toujours dire le *dernier vers* – (par exemple: fin de la laisse 1 «Manus tue fecerunt et plasmaverunt me»³⁶).

Les laisses telles qu'elles apparaissent dans le texte transmis par **R** et avant intervention critique sont majoritairement *capcaudadas* et rimées comme suit: laisse 1 *-it*, laisse 2 *-e*, laisse 3 *-o*, laisse 4 *-at*, laisse 5 *-os*, laisse 6 *-ens*, laisse 7 *-ar*, laisse 8 *-es*, laisse 9 *-ut*, laisse 10 *-atz*, laisse 11 *-iers*. De longueur irrégulière, les laisses sont ponctuées de citations latines du texte biblique (et d'une citation bilingue latin/occitan) choisies par le personnage d'Izarn, qui conduit la démonstration pour convaincre l'hérétique Sicart, qui est, tout à la fois, interpellé, interrogé et objet de la *persuasio*.

On peut établir les caractéristiques suivantes. Les modalités d'enchaînement des laisses sont développées ci-après:

- Laisse 1: 12 vers, vv. 1-12 (+ citation finale);
- Laisse 2: 29 vers, vv. 13-41 (+ citation finale, et 2 citations intermédiaires entre vv. 36 et 37; vv. 37 et 38);
- Laisse 3: 48 vers, vv. 42-89 (citation finale intégrée au v. 89, et citation intermédiaire entre vv. 75 et 76);
- Laisse 4: 62 vers, vv. 90-151 (citation initiale en attaque du premier vers qui donne lieu à une exceptionnelle *capfinida*, et 2 citations intermédiaires entre vv. 141 et 142; vv. 144 et 145);
- Laisse 5: 30 vers, vv. 152-181 (absence de citation);
- Laisse 6: 42 vers, vv. 182-223 (2 citations intermédiaires entre vv. 196 et 197; vv. 203 et 204);
- Laisse 7: 124 vers, vv. 224-347 (2 citations intermédiaires entre vv. 241 et 242; ainsi que dans les vv. 256-261 où l'ancien occitan est intégré au texte, avec deux premiers mots d'attaque en latin qui signalent la citation);
- Laisse 8: 95 vers, vv. 348-442 (citation finale, et citation intermédiaire entre vv. 352 et 353);
- Laisse 9: 83 vers, vv. 443-525 (absence de citation);
- Laisse 10: 108 vers, vv. 526-633 (absence de citation);
- Laisse 11: 49 vers, vv. 634-682 (citation finale).

³⁶ L'identification des citations bibliques données dans les *Novas* est ici sciemment passée sous silence car elle mérite une discussion approfondie qui dépasserait le cadre du présent exposé; en dehors du cas de celle que nous examinerons plus loin.

Soit le tableau synthétique suivant³⁷:

laisse	nombre de vers	numérotation des vers	citation biblique latine en fin de laisse ³⁸	citation biblique dans le corps de la laisse ³⁹	citation biblique en attaque de laisse
1	12	1-12	X	∅	∅
2	29	13-41	X	X	∅
3	48	42-89	X	X	∅
4	62	90-151	∅	X	X
5	30	152-181	∅	∅	∅
6	42	182-223	∅	X	∅
7	124	224-347	∅	X	∅
8	95	348-442	X	X	∅
9	83	443-525	∅	∅	∅
10	108	526-633	∅	∅	∅
11	49	634-682	X	∅	∅

Ainsi, ces onze laisses de longueur variable comportent pour la plupart (sauf trois) au moins une citation biblique. Et dans quatre cas (excluant de fait la dernière laisse), la citation finale sera l'élément charnière de l'enchaînement poétique entre les laisses.

3.2. L'enchaînement des laisses

Le texte tel que le transmet **R** présente un schéma d'enchaînement des laisses qui retient l'attention. Celui-ci est relativement complexe et polymorphe. Les laisses y sont *capcaudadas*, *capfinidas* ou encore, présentent une absence de lien apparent d'une laisse à l'autre. Par ailleurs, on note un jeu sur les codes linguistiques: occitan/occitan; latin/latin; occitan/latin. Il y a onze laisses dans le texte, soit dix cas d'enchaînement d'une laisse à l'autre.

³⁷ Le X signifie la présence d'au moins une citation; à l'inverse le ∅ marque l'absence de citation.

³⁸ La citation (ou l'ensemble des citations regroupées comme n'en faisant qu'une par l'auteur) clôt la laisse. Cette citation peut représenter une ou plusieurs lignes dans le manuscrit, elle peut aussi se situer en fin de vers occitan.

³⁹ La citation (ou l'ensemble des citations regroupées comme n'en faisant qu'une par l'auteur) est prise dans le corps de la laisse, y inclus en attaque comme dans le cas de la laisse 4, v. 90: «*Ecce homo! lur dis, per que fon acabat ...*».

Soit les tableaux suivants⁴⁰:

	laisse	rime	vers final (laisse antécédente)	langue	vers initial (laisse suivante)	langue	nature de l'enchaînement
enchaînement des laises 1>2	1	-it	<i>Manus tue fecerunt me et plasmaverunt me.</i>	latin			<i>capcaudat</i> (latin/occitan)
	2	-e			Vec te .i. testimoni que Dieus formet e fe	occitan	

	laisse	rime	vers final (laisse antécédente)	langue	vers initial (laisse suivante)	langue	nature de l'enchaînement
enchaînement des laises 2>3	2	-e	<i>Occuli domini super iustos, et aures eius in preces eorum.</i>	latin			<i>capcaudat</i> (latin/occitan) ⁴¹
	3	-o			Vec te .ii. testi- monis que son lial e bo	occitan	

	laisse	rime	vers final (laisse antécédente)	langue	vers initial (laisse suivante)	langue	nature de l'enchaînement
enchaînement des laises 3>4	3	-o	Dieus lur dis, so sabem per ver: <i>Ecce homo!</i>	occitan puis latin			avec reprise péri- phérique de «lur dis» (occitan)
	4	-at			<i>Ecce homo!</i> lur dis, per que fon acabat	latin puis oc- citan	

	laisse	rime	vers final (laisse antécédente)	langue	vers initial (laisse suivante)	langue	nature de l'enchaînement
enchaînement des laises 4>5	4	-at	que art tos companhos.	occitan			<i>capcaudat</i> occitan/occitan
	5	-os			Aras vuelh que-m respondas en .i.mot o en dos	occitan	

⁴⁰ Les citations latines sont ici comprises sous la désignation de «vers».

⁴¹ Voir *infra*, sur la lecture de «-um» latin en [o].

	laisse	rime	vers final (laisse antécédente)	langue	vers initial (laisse suivante)	langue	nature de l'enchaînement
enchaînement des laisses 5>6	5	-os	e crezo-ls mandamens.	occitan			<i>capcaudat</i> occitan/occitan
	6	-ens			Encar te vuelh commettere d'autres disputa- mens	occitan	

	laisse	rime	vers final (laisse antécédente)	langue	vers initial (laisse suivante)	langue	nature de l'enchaînement
enchaînement des laisses 6>7	6	-ens	per on deves passar.	occitan			<i>capcaudat</i> occitan/occitan
	7	-ar			Ans que-t don comjat ni-t lais el foc intrar	occitan	

	laisse	rime	vers final (laisse antécédente)	langue	vers initial (laisse suivante)	langue	nature de l'enchaînement
enchaînement des laisses 7>8	7	-ar	si Dieu ⁴² o a promes.	occitan			<i>capcaudat</i> occitan/occitan
	8	-es			Heretje, be volria, ans que-l foc te prezes	occitan	

	laisse	rime	vers final (laisse antécédente)	langue	vers initial (laisse suivante)	langue	nature de l'enchaînement
enchaînement des laisses 8>9	8	-es	<i>In quacumque die invocavero te, etc.</i>	latin			aucun lien formel apparent (latin/occitan)
	9	-ut			Heretje, .viii.ve- guadas t'ai proat e vencut	occitan	

	laisse	rime	vers final (laisse antécédente)	langue	vers initial (laisse suivante)	langue	nature de l'enchaînement
enchaînement des laisses 9>10	9	-ut	be-t foras cofessatz	occitan			<i>capcaudat</i> (occitan/occitan)
	10	-atz			Hueymai, d'ai- si avan, non seras esperatz	occitan	

⁴² Ricketts donne «Dieus» pour ce vers. Nous rétablissons «Dieu» conformément au ms; Meyer avait conservé cette leçon.

	laisse	rime	vers final (laisse antécédente)	langue	vers initial (laisse suivante)	langue	nature de l'enchaînement
enchaînement des laisses 10>11	10	-atz	de trastotz sos mestiers	occitan			<i>capcaudat</i> (occitan/occitan)
	11	-iers			C'aissi coma sol esser enemix e guerriers	occitan	

On compte donc:

- 6 cas de laisses *capcaudadas* (occitan/occitan)
- 2 cas de laisses *capcaudadas* (latin/occitan)
- 1 cas de laisses *capfinidas* (latin/latin)
- 1 cas où aucun lien formel n'apparaît à l'enchaînement des laisses (latin/occitan)

L'enchaînement des laisses dans le texte transmis par **R** est donc marqué par une certaine régularité: huit cas de laisses *capcaudadas*, un cas de *capfinida*; face à cette régularité l'absence d'enchaînement régulier, quel qu'il soit, appelle que l'on en cherche l'explication: c'est le cas de celui des laisses 8 et 9. Dès lors, la possibilité d'une lacune du texte de **R** doit être envisagée, ce que nous ferons donc, considérant la réponse de Meyer à cette lacune, reprise par ses successeurs, comme insatisfaisante.

On retiendra deux phénomènes principaux.

1) D'abord, la présence d'enchaînements *capcaudatz* qui font rimer sans doute possible latin et ancien occitan (enchaînement des laisses 1 > 2 et 2 > 3). Ce bilinguisme du texte qui, en plus, atteste de la prononciation du latin à la rime en Languedoc occidental au XIII^e siècle, est tout à fait intéressant tant linguistiquement que pour la critique littéraire du texte – il renseigne sur la portée textuelle du texte, son milieu de rédaction, et, les objectifs de l'auteur⁴³.

L'enchaînement des laisses 1 > 2 se déroule ainsi: le dernier vers de la laisse 1 est régulier (rime en *-it*), vient ensuite la citation «Manus tue fecerunt me et plasmaverunt me», voyelle accentuée finale en *-é*, à laquelle fait écho la rime de la laisse suivante (2) en *-é*. Le constat de la rime bilingue, en plus de l'identité graphique, conduit là à une

⁴³ Voir *infra*.

nécessaire identité phonique en Languedoc occidental et au XIII^e siècle entre l' E>ç final latin et l'[ç] final occitan de *fe* ou *re* de la laisse suivante.

Pour l'enchaînement des laisses 2 > 3, de la même façon, le dernier vers occitan (donc hors citation) de la laisse 2 est conforme aux autres de la même laisse (rime en *-e*) alors que la laisse 3 présente une rime en *-o*. Or, la citation latine qui clôt la laisse 2 et précède donc le premier vers de la laisse 3 est: «Oculi Domini super justos, et aures ejus in preces eorum». Toujours en quête du système interne d'enchaînement des laisses, on fait donc l'hypothèse économique d'une prononciation de la finale latine «*-um*» en [o], avec amuïssement attendu du *m* et ouverture de la voyelle finale U > o ayant pour conséquence la rime oxytone en [o] < -ó(n) de *bo*, *razo* etc. que l'on trouve à la laisse suivante; le résultat est un *capcaudament* bilingue entre un latin à prononciation vulgarisante en zone d'oc languedocienne⁴⁴ et de l'occitan du même lieu.

On remarquera que certaines citations latines intégrées au cœur des différentes laisses riment aussi avec le reste de leur laisse (rimes occitan/latin internes aux laisses); c'est le cas de citations utilisées dans les laisses 2 et 3. On peut même s'interroger sur une éventuelle volonté originelle de l'auteur de faire rimer toutes ces citations internes avant de se contenter des seules finales citations de fin de laisse⁴⁵. À partir de ces acquis tangibles sur la prononciation en cours du latin dans le cadre de ce texte, on a bien tenté de retrouver la rime dans les citations latines placées au cœur des laisses, mais sans succès général. L'auteur s'est concentré sur le choix spécifique de la finale de la citation de clôture de laisse pour se conformer à la versification choisie pour sa composition.

En conclusion provisoire, insistons sur la pleine participation de ces citations latines, dans la composition du poème en ancien occitan (1).

⁴⁴ On remarquera que cette prononciation du latin dans la zone languedocienne des pays d'oc au XIII^e siècle fait état, au-delà de l'amuïssement de la consonne finale, d'une mutation vocalique commune à celle que semble avoir connu le vulgaire dont dérive l'occitan du même lieu. La vulgarisation du latin ici observable par ces rimes semble avoir touché la phonétique et la morphologie de la langue, laquelle est tout de même soutenue par le maintien de la syntaxe latine.

⁴⁵ On pourra voir la partie «Metrica» de la notice du *Rialto* sur *Las Novas del heretje* déjà citée.

Ces citations font partie du système de versification, dans lequel elles occupent parfois cette place clef qu'est la fin de laisse pour cette composition qu'est le dodécasyllabe en laisses monorimes *capcaudadas* ou *capfinidas* (2). Il y a là un témoignage sur l'usage et la prononciation de ce latin écrit, lu et récité (?) dans le Languedoc au XIII^e siècle, car enfin l'hypothèse d'une construction fictionnelle dans le cadre du récit ne tient pas (3). Enfin, on a là un indice de la contrainte forte exercée par la forme et le rythme de la composition poétique sur le discours. Cette contingence du style signale à n'en pas douter l'inscription dans une tradition et la prétention à la poésie (4).

2) Ensuite, le passage de la laisse 8 à la laisse 9 retient l'attention: inexplicable face à la régularité du reste de l'œuvre, on suppose une lacune du texte de **R**. Mais, pour tenter de rétablir le texte, il faut prendre acte que tous les autres cas d'enchaînements sont *capcaudatz* auxquels s'ajoute un cas de laisses *capfinidas*. La solution serait donc en toute logique ou l'une ou l'autre. Et rien d'autre⁴⁶. L'examen de l'unique *capfinida* du texte (passage laisses 3 > 4) atteste d'une reprise du texte latin sans traduction. Dans le cas de la citation de fin de la laisse 8, on peut raisonnablement supposer que le texte perdu est en latin et complète la citation et qu'il ne s'agit pas de quelque(s) autre(s) vers occitan(s). Or, dans la mesure où le premier vers de la laisse 9 est en occitan, cela exclut le cas de la perte d'un enchaînement *capfinit*. Reste seule alors la possibilité d'un *capcaudament* latin/occitan perdu pour le texte de **R** et à rétablir.

3.3. Remarque

Paul Meyer signalait déjà les points communs (versification et argument) entre *Las Novas del heretje* et un texte transmis par le manuscrit 7403 du fonds Harley, conservé aujourd'hui à la British Library à Londres et qu'éditionait alors Hermann Suchier⁴⁷. Le sujet de ces prières à la Vierge est relativement similaire à celui de ces *Novas*:

⁴⁶ Voir *infra*, l'hypothèse de reconstitution retenue dans le *Rialto* laquelle a été aménagée à partir de celle de Ricketts, ce dernier reprenant Meyer.

⁴⁷ MEYER, *Le débat* cit., pp. 241-242; un extrait de ce texte est cité aux pp. 242-243 (cité sous l'ancienne cote Br. Mus., Harl. 7403). Ouvrage paru depuis lors: H. SUCHIER, *Denkmäler provenzalischer Literatur und Sprache*, Halle 1883, pp. 214-240 (ms ff. 63r-109v). Le texte (incipit: *Dona sancta Maria, flors de virginitat*) publié par Suchier est

un homme y rend grâce à Dieu de l'avoir extrait de la croyance hérétique. Par ailleurs, ce texte cite aussi des personnages que l'on retrouvera partiellement dans les *Novas*. L'auteur des ces prières donne les noms de l'avesque *G. P.*, fraire *B. de Caux*, fraire *P. Cenres* et fraire *A*⁴⁸. Certains de ces personnages historiques sont très aisément identifiables et sont sensiblement contemporains de la période à laquelle se réfèrent les *Novas* et au massacre des inquisiteurs à Avignonet en 1242. *B. de Caux* semble être Bernart de Caux (mort en 1252), dominicain, qui fut nommé inquisiteur à la suite du massacre d'Avignonet, et qui dirigea l'enquête de 1243 à 1249. Paul Meyer identifie l'évêque *G. P.* comme étant Guilhem Peire, «évêque d'Albi de 1185 à 1227»⁴⁹, les frères *P. Cenres* et *A.* avec respectivement Peire de Cendre dominicain inquisiteur ayant exercé à Foix avant les meurtres d'Avignonet, et Guilhem Arnaut ou Huc Arnaut (selon les *Novas*, v. 324⁵⁰) qui fut assassiné à Avignonet⁵¹.

Par ailleurs, ce texte comme la majeure partie des *Novas del heretje*, et la première partie de la *Chanson de la Croisade albigeoise* est rédigé en laisses *capcaudadas* d'alexandrins monorimes. Rappelons que dans les *Novas del heretje*, parmi les nombreux personnages mentionnés, et outre Izarn⁵² qui mène l'enquête avec Frère

en laisses *capcaudadas* (à longueur variable) de dodécasyllabes à petit vers final hexasyllabique.

⁴⁸ *Ibidem*, vv. 832-835.

⁴⁹ MEYER, *Le débat* cit., p. 244.

⁵⁰ Le frère Arnaut assassiné à Avignonet se prénomme Guilhem. Si *Las Novas del heretje* parlent bien de lui, il faut donc que leur leçon soit erronée. Il ne semble d'ailleurs pas y avoir de doute dans la mesure où le texte précise que «ni·l savis Huc Arnaut anc no s'i volc palpar / per que li fals heretje l'an fag le cap trencar»; ce qui s'apparente grandement à l'histoire d'Avignonet.

⁵¹ Et non à «Avignon» qui est une coquille de MEYER, *Le débat* cit., p. 244.

⁵² Sur ce personnage du texte, certainement historique comme les autres, dont l'identification demeure en suspens, on pourra voir MEYER, *Le débat* cit., pp. 236-237, et É. MARTIN-CHABOT, *La chanson de la croisade albigeoise*, Paris 1930-1960, I, pp. 202-203. Nous préparons actuellement des travaux sur ces personnages. «N'Izarn» (v. 616), dont le statut est différent de celui de «fraire Ferrier» (v. 627) selon l'expression du personnage de l'hérétique Sicart, fait pleinement partie de la *cort* (vv. 554, 568, 576) devant laquelle il est entendu, il pourrait s'agir d'un clerc lettré autorisé à mener l'interrogatoire (ici, la démonstration) et se mettant éventuellement en scène comme auteur des *novas* bien habile (vv. 616-619).

Ferrier⁵³, on trouve aussi explicitement un «Bernart de Caus»⁵⁴ et un «Huc Arnaut»⁵⁵.

4. *Les citations bibliques comme charnières du discours*

4.1. *Les citations bibliques dans le texte de Las Novas del heretje: nombre et place*

Les *Novas* citent 16 fois le texte biblique⁵⁶, donnant à ce corpus de citations une valeur de preuve textuelle – supposée incontestable – de l’argument développé par celui qui mène la démonstration et enquête sur les intentions de Sicart⁵⁷. Donc par 16 fois, l’auteur use d’un processus de citation du texte biblique pour former des ensembles textuels plus ou moins longs, composés d’un ou plusieurs versets. Parfois, ce qui est présenté comme la preuve biblique est un groupement de citations indistinctes les unes des autres, c’est *une* preuve biblique. Ces citations bibliques sont monolingues en langue latine (14 ensembles de citations) ou bilingues latin/occitan (1 citation reprise 1 fois à la *capfinida*). Il ne faut donc pas s’y tromper: une grande partie des passages de citations bibliques regroupent en fait plusieurs citations à la suite les unes des autres, et, l’intratextualité biblique permet différentes identifications possibles de chaque segment de ces groupes de citations ou de chaque citation.

Remarquons qu’elles sont le plus souvent données sans identification du livre biblique dont elles sont issues; elles sont aussi parfois tronquées («etc»)⁵⁸. Il faut donc non seulement les repérer, mais aussi identifier le ou les livres bibliques auxquels elles correspondent dans

⁵³ Selon toute vraisemblance un inquisiteur, *Novas*, vv. 649 et 673. Voir L. ALBARET, *L’inquisition de Carcassonne. Ferrer ou Ferrier (1229-1244)*, in *Les Inquisiteurs. Portraits de défenseurs de la foi en Languedoc (XIII^e-XIV^e siècles)*, Toulouse 2001, pp. 31-39. Nous remercions Philippe Martel pour ses conseils.

⁵⁴ *Novas*, laisse 7, v. 326.

⁵⁵ *Novas*, laisse 7, v. 324.

⁵⁶ Si l’on ne comptait qu’une unique fois les deux occurrences (reprise à la *capfinida*) de «Ecce homo!», ce nombre passerait à 15.

⁵⁷ Sur les citations dans les *Novas*, voir M. RAGUIN, *Rôle et légitimité de la citation biblique dans le texte de “Las Novas del heretje”*, Mémoire de Recherche, Master Recherche (I) en Études romanes, Université Montpellier III, 2007.

⁵⁸ Nous reviendrons par la suite sur ces troncatures.

les différentes traditions de bibles latines – certains segments du texte biblique se retrouvent dans plusieurs livres. Ensuite parmi les différentes possibilités, il faut, lorsque c’est possible, établir quel texte en particulier l’auteur a cité⁵⁹.

Dans le manuscrit, aucun signe ne permet de distinguer la citation latine du reste du texte en occitan, et ce, quelle que soit sa place dans la laisse: attaque, corps, ou finale.

4.2. *L’enchaînement des laisses 8 et 9: le problème*

Dans le détail du texte, on observe que l’enchaînement des laisses 8 > 9 ne respecte pas le système de la *capcaudada* – la *capfinida* est ici impossible, voir *supra*. La laisse 8 se termine ainsi: «d’aquel parla l’apostol, aichi com esrig es / *In quacumque die invocavero te, etc.*»⁶⁰. Or, *-es* est la rime de la laisse 8, et la laisse 9 rime en *-ut*. Il apparaît que la *capcaudada*, tout comme une exceptionnelle *capfinida*, ne sont pas données par la citation. Normalement dans ce texte et en accord avec une certaine tradition littéraire d’oc, le dernier élément textuel de la laisse, qu’il soit latin ou occitan, donne l’enchaînement. On a aussi vérifié la finale du dernier vers occitan, celui qui figure donc avant la citation (hypothèse d’une *capfinida* abâtardie), mais là encore sans résultat. Il faut donc nécessairement que le texte du ms fr. 22543 soit lacunaire d’un vers au moins qui aurait suivi la citation (peu probable *a priori*, ce que confirment nos résultats), ou d’une partie de la citation.

Cette lacune pourrait être suggérée aussi par la présence d’«etc.» en fin de citation⁶¹.

Enfin, il faut remarquer que dans cette copie soignée des *Novas del heretje*, le vers qui suit cette citation tronquée – donc le premier vers de la laisse 9 – commence par une lettrine bleue *I* finement entre-

⁵⁹ RAGUIN, *Rôle* cit.

⁶⁰ *Novas*, v. 442 et citation qui le suit.

⁶¹ Nous avons aussi envisagé l’hypothèse extrême d’un «etc.» signifiant le tour de passe-passe d’un auteur qui aurait ainsi élu une citation non concordante avec sa versification, l’utilité argumentative ayant pris le pas sur la métrique. Cette solution extrême, une aporie, ne nous est pas apparue très probable, et n’aurait de toute façon constitué qu’une éventualité parmi d’autres invérifiables mais plus probables (cf. *supra*) au cas où la recherche d’identification de la citation une fois menée à son terme n’aurait abouti à aucun résultat concluant.

lacée de rouge⁶². Or si cette coloration d'une initiale toutes les trois ou quatre dans la copie est normale (alternance de bleu et de rouge), en revanche ce *I* coloré alors que le vers 443 débute par «Heretje» est une erreur que l'on doit certainement rapprocher du *I* initial de la citation du vers précédent «In quacumque die ...». En somme, deux petits problèmes dans la copie de deux vers consécutifs.

On en arrive au délicat problème de l'identification de ces citations bibliques utilisées par l'auteur des *Novas del heretje*. En effet, depuis l'identification de cette citation par Paul Meyer⁶³ comme étant extraite du Ps 55 (56), v. 10, celle-ci a été reprise unanimement par la critique. Or si l'on se réfère à la fin de la citation latine telle que la donne le Ps 55 (56) v. 10 on se rend compte que le rétablissement de celle-ci permettrait de fait le rétablissement d'une rime en *-es* à la fin de la citation latine; ainsi selon cette hypothèse la citation rimerait avec sa propre laisse de rattachement (laisse 8, rime en *-es*).

4.3. Quelques remarques sur l'état de la tradition biblique au XIII^e siècle

Avant de proposer une nouvelle solution, quelques rappels sur l'état de la tradition biblique au XIII^e siècle apparaissent nécessaires. Le texte biblique dans sa tradition chrétienne et tel que le pratiquent les hommes du XIII^e siècle a bien peu à voir avec ce que nous retons aujourd'hui comme Bible; surtout en ce qui concerne la fixation de la tradition textuelle. Le Languedoc aux environs de 1250 ou un peu avant ne fait pas exception. De fait, deux grandes familles de textes latins circulent: la *Vulgate* et les traductions antiques regroupées sous le nom de *Bible vieille latine*. Si cette dernière perd de son influence au fil du temps, cela n'empêche que certaines des citations de l'auteur de *Las Novas* en sont très certainement tirées. En effet, malgré des phénomènes d'hybridation entre la *Vulgate* et l'antérieure *Bible vieille latine*, on peut raisonnablement penser que l'auteur a eu entre les mains les deux grandes familles de textes bibliques en latin (*Vulgata* et *Vetus Latina*), ou qu'il y a appris son catéchisme, car certaines variantes du texte ne sont données comme telles que par

⁶² MEYER, *Le débat* cit., p. 257, note au vers 443, avait observé cette erreur sans l'expliquer.

⁶³ *Ibidem*, cit., p. 257.

la *Vetus Latina* (peu conservée et dont l'édition critique⁶⁴ est encore incomplète).

La Bible peut être vue comme une bibliothèque, composée de plusieurs livres, dont les traditions manuscrites comme la copie, la traduction et la transmission connaissent une grande diversité. Par ailleurs, les traditions manuscrites de la *Vulgate* comme de la *Bible vieille latine* sont elles-mêmes très diverses, se recoupant bien souvent. Pour ce qui concerne la *Vulgate*, malgré la reprise successive du texte par Alcuin, abbé de Saint-Martin de Tours et, Théodulfe, évêque d'Orléans, il faudra attendre le Concile de Trente et sa *Vulgate clémentine* pour la fixation d'un canon de la traduction biblique; laquelle sera d'ailleurs revue ensuite. Le psautier «iuxta hebraeos» n'est pas retenu par le concile de Trente qui préfère le psautier gallican.

Pour identifier les citations bibliques qui figurent dans *Las Novas del heretje* il faut donc se tourner vers toutes ces traditions scripturaires latines de la Bible.

En ce qui concerne la citation qui fait l'enchaînement entre les laisses 8 et 9 «In quacumque die invocavero te etc.» la recherche manuelle et automatisée par concordance⁶⁵ et en plein texte montre qu'elle est à rattacher au livre des Psaumes (en partie ce que Paul Meyer avait écrit) mais établit cette fois plus spécifiquement que cette citation tronquée transmise par **R** est commune à trois psaumes. C'est cette recherche, et l'examen de ces nouveaux résultats qui permettra d'identifier ce qui apparaît comme étant vraisemblablement le psaume cité par l'auteur des *Novas del heretje*, et dans quelle tradition du texte biblique latin.

À ce jour, et en l'absence d'édition scientifique récente des Psaumes dans la version *Vetus Latina*, qui ne bénéficie donc pas des derniers acquis de l'ecdotique, on se tourne prioritairement vers le

⁶⁴ Voir *Vetus Latina. Die Reste der altlateinischen Bibel*, paraissant en fascicules, Vetus Latina Institut, dir. dom B. FISCHER, J. FREDE, R. GRYSO, Archiabbaye de Beuron - Freiburg im Breisgau 1949-. La première édition scientifique fut celle de P. SABATIER, *Bibliorum Sacrorum Versiones Antiquae seu Vetus Italica*, Reims 1743¹, Paris 1751, réimpr. München - Turnhout 1976.

⁶⁵ Voir notamment F.-P. DUTRIPON, *Concordantiae Bibliorum sacrorum vulgatae editionis ad recognitionem jussu Sixti V, pontif. max., Bibliis adhibitam, recensitae atque emendatae ac plusquam viginti quinque millibus versiculis auctae, insuper et notis historicis, geographicis, chronicis locupletatae*, Paris - Valence 1838¹, Bar-le-Duc 1872.

texte de la *Vulgate*⁶⁶ et donc les deux versions du psautier de Jérôme (gallican et *iuxta hebraeos*), par ailleurs une bonne concordance s'avère essentielle.

L'édition du psautier romain par R. Weber, plaçant en apparat les variantes des autres anciens psautiers latins⁶⁷ permet de les comparer ici avec les traditions des psautiers gallican et *iuxta Hebraeos*.

4.4. *L'enchaînement des laisses 8 et 9: la solution*

L'enchaînement des laisses 8 et 9 n'est donc ni *capfinit*, ni *capcaudat*, mais laissé en suspens par un «etc.» *a priori* inadmissible de la part d'un auteur dont le texte ne présente pas d'autre lacune d'enchaînement de laisses. La notice du *Rialto*, signée de Costanzo Di Girolamo et Claudio Franchi, propose de rétablir le verset manquant selon l'identification qu'en donna Paul Meyer, y reconnaissant Ps 55.10 (56)⁶⁸. Cette hypothèse fut aussi reprise par Peter T. Ricketts dans son édition⁶⁹. Sans tenir compte de l'absence de solution au problème de l'enchaînement *capcaudat* défaillant, Meyer, Ricketts et le *Rialto* suppléent donc ainsi à la troncature de la citation (afin de retrouver la rime *-es* de la laisse 8): *in quacumque die invocavero te* [fin de la citation dans les *Novas del heretje* de **R**] «*ecce cognovi quoniam*

⁶⁶ R. WEBER, B. FISCHER, J. GRIBOMONT, H.F.D. SPARKS, W. THIELE, *Biblia sacra juxta vulgatam versionem*, Deutsche Bibelgesellschaft, Stuttgart 1969¹, 1975. Édition saisie en base de données électroniques (les deux versions du psautier de Jérôme) dans la *Library of Latin Texts-Series A*, Turnhout 2012.

⁶⁷ R. WEBER (éd.), *Le Psautier romain et les autres anciens psautiers latins* (Collectanea Biblica Latina, 10), Rome - Cité du Vatican 1953, p. v, présente son édition comme un instrument de travail «jusqu'au jour où paraîtra dans le nouvelle *Vetus Latina* des moines de Beuron, le volume, bien plus complet, consacré au Psautier».

⁶⁸ Rappelons que la numérotation des psaumes n'est pas la même dans les bibles que nous lisons couramment aujourd'hui que dans la *Vulgate*. La *Vulgate* et les textes grecs adoptent une numérotation différente de celle du texte hébreu, bien que toutes dénombrent 150 psaumes. Nos bibles contemporaines éditées et traduites à partir du texte hébreu reprennent sa numérotation. Ainsi lorsque nous parlons des citations latines et du texte de la *Vulgate*, sauf indications contraires, nous indiquons la numérotation des psaumes commune aux textes grecs et latins, et entre parenthèses celle du texte hébreu que l'on trouvera par exemple dans la *Traduction œcuménique de la Bible*, Villiers-le-Bel - Paris 2010.

⁶⁹ MEYER, *Le débat* cit., p. 257, et que RICKETTS reprend dans *Contributions* cit., p. 112.

Deus meus es»⁷⁰. Précisons d'ailleurs que cette version de ce psaume citée par Meyer est celui du psautier *iuxta Septuaginta*⁷¹ de la *Vulgate*. Ainsi on a avec Meyer et Ricketts ni *capcaudada* ni *capfinida*, seulement une rime supplémentaire pour la laisse 8.

Dans ce cas précis, l'autre tradition latine des Psaumes, celle du *Liber Psalmorum iuxta Hebraicum* donne comme verset: «*in quacumque die invocavero* (partie commune aux *Novas* mais manque «te») hoc scio quia Deus meus es»⁷² est presque aussi acceptable dans la catégorie des solutions inacceptables.

Or, si l'on reprend la recherche de l'identification de ces citations bibliques latines depuis le départ, tel un texte vierge de la critique en somme, et grâce aussi aux progrès des sciences bibliques et de la technique depuis le XIX^e siècle, on note que cette citation «*in quacumque die invocavero te*» de la fin de la laisse 8 est en fait un extrait de trois versets de la Bible en latin telle que notre auteur est susceptible de la connaître – Ps 55.10 (56), Ps 101.3 (102), Ps 137.3 (138).

On trouvera ci-dessous ces occurrences dans la *Vulgate* et ses deux psautiers⁷³. Les leçons de la *Vetus Latina* (éd. Sabatier) ou de la plus récente édition de Weber du psautier romain ont été renvoyées en notes. Dans les citations ci-dessous, le texte entre crochets droits est le début du verset exclut du texte des *Novas*, celui en gras est le texte correspondant à celui des *Novas* et, le texte en italique est la fin du verset, absente des *Novas* dans laquelle selon notre hypothèse on recherche une solution pour un enchaînement régulier du texte.

⁷⁰ Consultable sur l'internet: <http://www.rialto.unina.it/poerel/heretje%28Ricketts%29.htm>, section: «Metrica».

⁷¹ *Liber Psalmorum iuxta Septuaginta (ab Hieronymo iuxta textum graecum hexaplaem emendatus)*, Ps 55.10 (56), in WEBER *et al.*, *Biblia sacra iuxta Vulgatam versionem* cit., pp. 770-954 (*Library of Latin Texts-Series A* cit. Base de données consultée le 30/04/2013).

⁷² *Liber Psalmorum iuxta Hebraicum (ab Hieronymo translatus)*, Ps 55 (56), v. 10, in WEBER *et al.*, *Biblia sacra iuxta Vulgatam versionem* cit., pp. 771-955 (*Library of Latin Texts-Series A* cit. Base de données consultée le 30/04/2013).

⁷³ Dans les tableaux: nous soulignons et commentons.

Tableau 1: comparaison du texte de *Las Novas del heretje* et de Ps 55.10 (56)⁷⁴

Texte de <i>Las Novas del heretje</i>	<i>Vulgate</i> , Psautier <i>iuxta Septuaginta</i> (gallican) ⁷⁵	<i>Vulgate</i> , Psautier <i>iuxta Hebraeos</i> ⁷⁶
Laisse 8 rimée en -es avec citation latine finale: In quacumque die invocavero te, etc. Début de la laisse 9 rimée en -ut	Ps 55.10 (56) [tunc convertentur inimici mei retrorsum] in quacumque die invocavero te ecce cognovi quoniam Deus meus es	Ps 55.10 (56) [tunc convertentur inimici mei retrorsum] in quacumque die invocavero hoc scio quia Deus meus es
Commentaire	Verset qui ne peut convenir: - si les leçons du texte commun sont correctes; - la fin du verset établit une rime en -es conforme à la laisse 8 mais ne résout pas l'enchaînement <i>capcaudat</i> ; - peu de sens en contexte.	Verset qui ne peut convenir: - le texte commun présente une variante (absence du <i>te</i> , néanmoins éventuellement présent dans la tradition manuscrite du Psautier <i>iuxta Hebraeos</i>); - la fin du verset établit une rime en -es conforme à la laisse 8 mais ne résout pas l'enchaînement <i>capcaudat</i> ; - peu de sens en contexte.

⁷⁴ La vieille édition de la *Vetus Latina* par SABATIER, *Bibliorum Sacrorum Versiones Antiquae* cit., consultée essentiellement à titre informatif car ayant peu à voir avec une édition critique moderne, donne (vol. 2, p. 113): «[convertentur inimici mei retrorsum] **In quacumque die invocavero te** ecce agnovi quia Deus meus es. Dans son édition plus récente, *Le psautier* cit., p. 125, WEBER donne le texte suivant pour le psautier romain: «[conuertantur inimici mei retrorsum] **in quacumque die inuocauero te** ecce agnovi quoniam Deus meus es tu». Là encore le verset dans cette tradition de la *Vetus Latina* comme du psautier romain dans l'édition de Weber ne sauraient convenir.

⁷⁵ *Liber Psalmorum iuxta Septuaginta* cit.

⁷⁶ *Liber Psalmorum iuxta Hebraicum* cit.

Tableau 2: comparaison du texte de *Las Novas del heretje* et de Ps 101.3 (102)⁷⁷

Texte de <i>Las Novas del heretje</i>	<i>Vulgate</i> , Psautier <i>iuxta Septuaginta</i> (gallican) ⁷⁸	<i>Vulgate</i> , Psautier <i>iuxta Hebraeos</i> ⁷⁹
Laisse 8 rimée en <i>-es</i> avec citation latine finale:	Ps 101.3 (102)	Ps 101.3 (102)
In quacumque die invocavero te, etc. Début de la laisse 9 rimée en <i>-ut</i>	[non avertas faciem tuam a me in quacumque die tribulor inclina ad me aurem tuam] in quacumque die invocavero te <i>velociter exaudi me</i>	[ne abscondas faciem tuam a me in die tribulationis meae inclina ad me aurem tuam] in quacumque die invocavero <i>velociter exaudi me</i>
Commentaire	Verset qui ne peut convenir: - si les leçons du texte commun sont correctes; - la finale du verset en <i>-e</i> ne le rend cohérent ni à la rime avec la laisse 8, ni dans la perspective de l'enchaînement avec la laisse 9; - peu de sens en contexte.	Verset qui ne peut convenir: - le texte commun présente une variante (absence du <i>te</i> , néanmoins éventuellement présent dans la tradition manuscrite du Psautier <i>iuxta Hebraeos</i>); - la finale du verset <i>-e</i> ne le rend cohérent ni à la rime avec la laisse 8, ni dans la perspective de l'enchaînement avec la laisse 9; - peu de sens en contexte.

⁷⁷ La *Vetus Latina* éditée par SABATIER, *Bibliorum Sacrorum Versiones Antiquae* cit., vol. 2, p. 197, donne: «[ne avertas faciem tuam a me: in quacumque die tribulor, inclina aurem tuam ad me Domine] **In quacumque die invocavero te** *velociter exaudi me Domine*». Dans son édition *Le psautier* cit., p. 244, WEBER donne le texte suivant pour le psautier romain: «[ne avertas faciem tuam a me] **in quacumque die inuocavero te** *uelociter exaudi me*». Là encore le verset dans cette tradition de la *Vetus Latina* comme du psautier romain dans l'édition de Weber ne sauraient convenir.

⁷⁸ *Liber Psalmorum iuxta Septuaginta* cit.

⁷⁹ *Liber Psalmorum iuxta Hebraicum* cit.

Tableau 3: comparaison du texte de *Las Novas del heretje* et de Ps 137.3 (138)⁸⁰

Texte de <i>Las Novas del heretje</i>	Vulgate, Psautier <i>iuxta Septuaginta</i> (gallican) ⁸¹	Vulgate, Psautier <i>iuxta Hebraeos</i> ⁸²
Laisse 8 rimée en <i>-es</i> , avec citation latine finale:	Ps 137.3 (138)	Ps 137.3 (138)
In quacumque die invocavero te, etc.	<i>in quacumque die invocavero te</i> <i>exaudi me multiplicabis me in anima mea virtute</i>	<i>in die invocabo</i> et <i>exaudies me dilatabis animae meae fortitudinem</i>
Début de la laisse 9 rimée en <i>-ut</i>		
Commentaire	Verset correct - tant au niveau de la tradition textuelle du texte commun (ici en gras), que du sens. Il permet de rétablir une <i>capcaudada</i> (latin-occitan) à l'enchaînement des laisses 8 et 9 [prononciation du latin (zone d'oc <i>a priori</i> languedocienne), cf. laisses I et II]; - les leçons du texte commun sont identiques; - l'hypothèse d'une prononciation vulgarisante (zone d'oc <i>a priori</i> languedocienne) du latin «virtute» [apocope, dans la prononciation du <i>e</i> final graphié] permet une finale en <i>-ut</i> qui donne graphiquement et apparemment phoniquement la rime de la laisse 9 (<i>capcaudament</i>); - le sens du verset éclaire le contexte et à force de preuve.	Verset correct par le sens mais incorrect et de façon rédhitoire en ce qui concerne la langue tant pour le texte commun que la fin de la citation; - la partie comparable de la citation présente de très fortes variantes; - la finale du verset serait elle aussi intéressante pour une <i>capcaudada</i> , mais impliquerait un stade plus avancé de l'évolution phonético-morphologique de l'oralité de ce latin vulgarisant (zone d'oc <i>a priori</i> languedocienne) ⁸³ ; - le sens du verset éclaire le contexte et à force de preuve.

⁸⁰ La *Vetus Latina* éditée par SABATIER, *Bibliorum Sacrorum Versiones Antiquae* cit., vol. 2, p. 267, donne: «***in quacunque die invocavero te***, *exaudi me: multiplicasti me in anima mea virtute tua*». Dans son édition *Le psautier* cit., p. 332, WEBER donne le texte suivant pour le psautier romain: «***in quacunque die inuocauero te*** *exaudi me multiplicabis in anima mea uirtutem tuam*». Là encore ces tradition du verset ne correspondraient pas non plus avec la rime *capcaudada*, de la même façon que le texte *iuxta hebraeos*.

⁸¹ *Liber Psalmorum iuxta Septuaginta* cit.

⁸² *Liber Psalmorum iuxta Hebraicum* cit.

⁸³ En effet si l'on ne peut exclure complètement une chute de la voyelle post-tonique et de la syllabe finale *-inem*, avec dévoisement de [d] final en [t], cette solution est de fait éliminée par les différences dans le texte du verset sensé être commun et attesté par **R**.

Le texte cité par l’auteur des *Novas del heretje*, ne saurait donc être Ps 55.10 (56) proposé par Paul Meyer et transmis depuis par la critique, ou Ps 101.3 (102) comme le début de la citation pourrait l’inclure, mais bien le Ps 137.3 (138). Ce verset 3 du psaume 137 (138) est cité dans la version du psautier gallican de la *Vulgate*, et non pas dans la version du psautier *iuxta hebraeos* qui s’était diffusé essentiellement en Espagne, ni *a priori* pour ce que l’on en sait aujourd’hui dans la version de la *Bible Vieille Latine* et du psautier romain. On pourrait ajouter que seul Ps 137.3 (138) débute avec la portion de citation conservée par **R**, autre argument en faveur d’une abréviation de la suite en *etc.*

4.5. La citation comme preuve dans l’argumentation, et la rime entre latin et occitan en pays d’oc au XIII^e siècle

Rétablir la citation c’est restituer une partie du sens du texte, éclairer le procédé d’argumentation et la force de la preuve, faire réapparaître les rimes *capcaudadas* qui font l’enchaînement entre les laisses et qui signent le soin apporté à la composition; c’est enfin trouver une nouvelle attestation de cette poésie bilingue latin-occitan et de la prononciation de ce latin en zone d’oc certainement languedocienne au XIII^e siècle.

La fin de la laisse 8 énonce que:

Dos ploramens y a que separa⁸⁴ la fes ... (1^{er} ploramen⁸⁵)
 Del autre ploramen podetz auzir cals es:
 aquest mou dins del cor e del cor mou lo bes
 e la devocio del home en cuy es;
 aquel planh e sospira lo destric que y a pres,
 car non a Dieu servit ni so que de lui es,

⁸⁴ Le ms donne: «D os ploram(en)s ya q(ue) autres a la fes.» f. 123ra (CXXIIIra), avec un pied-de-mouche rouge en début de vers. MEYER, *Le débat* cit., p. 257, note au vers 421, estime que l’on pourrait remplacer «autres a» par «*autreia*» mais, peu convaincu de sa suggestion, il maintient la leçon du ms dans son édition. RICKETTS, *Contributions* cit., p. 112, note au vers 421, propose une interprétation qui distinguerait entre «deux sortes de lamentations» et «suggère donc *separa*, mais sans trop de convictions». À noter que Ricketts dans cette note donne pour solution de Meyer «*autreja*» alors que ce dernier a bien écrit «*autreia*».

⁸⁵ De ce premier *ploramen* (*Novas*, laisse 8, vv. 423-429), l’auteur dit que «ja d’aquel ploramen non issira lunh bes» (v. 430).

e plora la gran tarda e·ls jorns e·ls ans e·ls mes
 car non a esplechat sa lucha e sos bes
 el servizi de Dieu, don se ten per mespres.
 Aquel ploramen val a qui obra sa fes:
 devocios de lagremas, can lo bon cor y es,
 es mot plazens a Dieu d'aquel cuy es promes;
 d'aquel parla l'apostol, aichi com escrig es:
*In quacumque die invocavero te, etc.*⁸⁶

Dans ces conditions, la citation du Ps 137.3 (138) selon le psautier *iuxta Septuaginta* (gallican) de la *Vulgate* permet de donner sa force de preuve au texte biblique cité⁸⁷: car elle présente l'effet de l'action divine qui soutient l'homme méritant, il ne s'agit ni de futur ni de promesses, mais du compte-rendu d'une action et donc un bien – un exemple – sur lequel peut compter le méritant.

Voilà surtout rétablie en clôture de cette laisse 8, une finale latine en *-ute(m)* que l'on a aucun mal à faire rimer, à la *capcaudada*, avec la rime occitane en *-ut* de la laisse suivante (8). Cette prononciation vulgarisante du latin apparaît comme la norme, au moins à la rime car c'est pour elle que l'on a ici des témoignages probants avec ce texte de *Las Novas del heretje*. C'est en effet aussi avec une rime latin/occitan que se déroulait déjà les enchaînements *capcaudatz* des laisses 1 > 2 et 2 > 3, et même dans certaines citations internes aux laisses.

Les laisses 1 > 2, 2 > 3, 8 > 9 présentent donc trois cas de laisses *capcaudadas* latin/occitan: deux attestées par le texte de **R**, et une que nous rétablissons et qui témoignent de la prononciation du latin en zone d'oc certainement languedocienne par l'auteur des *Novas del heretje*.

* * *

⁸⁶ *Novas*, laisse 8, vv. 421; 431-442 + citation [la citation suit le vers 442].

⁸⁷ La *Traduction œcuménique de la Bible* cit., donne:

Ps 56.10 (55): «Le jour où j'appellerai, je le sais, Dieu est pour moi»;

Ps 102.3 (101): «Le jour où j'appelle vite, réponds-moi»;

Ps 138.3 (137): «Le jour où j'ai appelé et où tu m'as répondu, tu as stimulé mes forces».

Cette fois la numérotation des psaumes est celle du texte hébreu, entre parenthèses se trouve la numérotation correspondante de la *Vulgate*.

Au total, les *Novas del heretje* apparaissent comme une composition soignée, consciencieusement bilingue.

Le texte transmis par les folios 122rb-123vb du ms Paris, BnF, fr. 22543 devait être, lors de sa composition, *capcaudat* sauf l'enchaînement *capfinit* des laisses 3 et 4. Il est maintenant avéré que l'enchaînement des laisses 8 à 9, lacunaire de son *capcaudament* du fait de la perte de la fin de la citation latine dans le ms **R** (seul témoin connu), peut être rétabli en restituant au texte la fin du verset 3 du Ps 137 (138): «in quacumque die invocavero te *exaudi me multiplicabis me in anima mea virtute*» [*Vulgata* de Jérôme, tradition du psautier *iuxta Septuaginta* (gallican)].

Le *capcaudament* entre les deux laisses a lieu selon deux modalités: soit avec la finale du dernier vers en ancien occitan, soit avec la finale de la citation latine; dans tous les cas le *capcaudament* se fait entre la rime du dernier élément textuel de la laisse *a* (occitan ou latin) et celle du premier vers de la laisse *b* (occitan). C'est donc la position finale de l'élément dans la laisse et non sa langue qui détermine sa fonction.

On a là un témoignage de la pleine intégration de segments de versets bibliques en langue latine dans un poème occitan. Ces citations bibliques latines sont constitutives du poème pour la structure strophique et la versification (sans marque de distinction dans la copie de **R**), ainsi bien sûr que pour l'argumentation qui y est développée. Une pleine prise en compte de celles-ci impliquerait donc de les intégrer au système de comptage des vers, tout en étant pleinement conscient qu'elles ne sauraient correspondre d'un point de vue linguistique ou métrique aux dodécasyllabes occitans.

De fait, les *Novas del heretje* apparaissent bilingues: la citation biblique est prise dans le corps du texte, sa prononciation telle que l'auteur l'entend est bien un latin lu à la manière du vulgaire en un lieu et un temps donnés. On ne saurait penser l'hypothèse d'une composition pour la traduction à l'oral, car le texte en latin n'aurait alors plus de raison d'être. Celle-ci est d'ailleurs d'autant moins probable du fait de l'autorité que revêtent ces citations et de leur dimension de preuve scripturaire.

C'est un texte bilingue dont les segments en langue latine ont pour fonction la preuve docte, doctrinale et didactique: ils consti-

tuent un élément fondamental et utile de la démonstration. Le latin est certes langue de l'Église et de l'*auctoritas*, mais dans le cas d'un latin compris par le public c'est assurément outil de médiation de cette autorité auprès du peuple. Or, la prononciation vulgaire du latin attestée par ces rimes est là pour ça, elle permet au public d'en saisir l'essentiel, sans qu'il y ait égalité entre les langues. Dans ce cas, l'oralité littéraire vulgarisante du texte, la production orale que l'auteur a dans l'oreille, comme sa versification, sont de bons indices des conditions pratiques de l'exercice d'une supériorité du latin qui ne saurait n'être que symbolique – le texte a une fonction persuasive. L'ensemble textuel constitué dans le chansonnier porte à croire que le texte fut bien reçu comme tel. L'argument – le fond – et l'écriture poétique – la forme – du texte se rejoignent là dans une démarche de prédication et d'édification. Le texte biblique, saint, en langue latine (alors que les traductions en vulgaire sont connues) se trouve à cette place spécifique d'une distance respectueuse qui est celle de l'objet révéralé mais qui doit néanmoins être compris pour que le public soit convaincu et persuadé⁸⁸. On pourrait donc conclure à la mise en œuvre d'une langue semi-savante de la prédication.

L'auteur doit faire l'hypothèse que ces brèves citations latines seront en partie comprises du public – avec ce qu'il faut d'hermétisme relatif pour impressionner le croyant – et, par là, seront efficaces. À noter de façon intéressante que la seule longue citation⁸⁹ [6 vers] est commencée en latin « Venite, benedicti », un changement de langue au cœur de la laisse en occitan qui signale au public le texte biblique et apporte l'autorité nécessaire à la preuve qui va être développée; après

⁸⁸ Le premier public de la démonstration d'Izarn étant bien sûr l'hérétique Sicart. Il y a là un enchâssement certain des plans de l'argumentation passant d'une première dimension intratextuelle à une autre extratextuelle, puisque l'on met en scène la *persuasio* pour persuader à défaut de vraiment convaincre. Rappelons en effet que l'argumentation achoppe en partie dans sa logique puisque Sicart de Figueiras semble prêt à accepter tout et n'importe quoi, plus convaincu par la menace et le pouvoir de coercition que par la preuve biblique. Soulignons aussi que ces citations bibliques prétendent preuves scripturaires ou apparemment données comme telles font l'objet d'un choix pensé; voir RAGUIN, *Rôle* cit. De même, la disparition du sacrement d'ordination à la laisse 5 retient l'œil. On assumera ici cette ambiguïté du texte, et les questions qui demeurent sur les conditions d'écritures du texte entre édification polémique et dérision.

⁸⁹ *Novas*, laisse 7, vv. 256-261.

cette *captatio* la citation est continuée en langue vulgaire, signe une fois encore de la situation linguistique et symbolique des deux langues: l'une média d'une parole d'autorité, l'autre Parole au sens d'autorité biblique⁹⁰.

Cette attestation de la prononciation du latin biblique au XIII^e siècle par un lettré, certainement un clerc, en pays languedocien occidental pour la mise en œuvre de rimes entre le latin et l'occitan est à remarquer.

Il est manifeste que l'auteur eut le souci de donner à son œuvre une facture conforme aux exigences de la poésie troubadouresque. Il y a là un certain jeu sur la variation formelle rimique, interlinguistique, accentué par le pivot que constitue l'enchaînement des laisses, lieu de rupture et de continuité, témoignant d'une mise en exergue. Le flottement entre *capfinida* et *capcaudada* au début du texte est aussi celui que l'on trouve au début de l'œuvre du fameux poète anonyme de la seconde partie de la *Chanson de la Croisade albigeoise*. La comparaison s'arrêtant là car l'un semble chercher l'utile, lorsque l'autre prend ses marques. Ce qui pourrait apparaître comme un manque de rigueur semble surtout souligner l'habileté de l'auteur des *Novas* à ne pas manquer un bon mot ou une bonne formule; et il faut bien reconnaître que rebondir sur l'«*Ecce homo*» en dit long lorsqu'il s'agit de convaincre ou dissuader l'hérétique.

MARJOLAINE RAGUIN
Université Blaise-Pascal, Clermont-Ferrand
marjolaineraguin@gmail.com

⁹⁰ On verra notamment N. BÉRIOU, *Latin et langues vernaculaires dans les traces écrites de la parole vive des prédicateurs (XIII^e-XIV^e siècles)*, in *Approches du bilinguisme latin-français au Moyen Âge: linguistique, codicologie, esthétique*, éd. S. Le Briz et G. Veysseyre, Turnhout 2010, pp. 191-206.

S O M M A R I O

SAGGI E MEMORIE

Ruth HARVEY, <i>Giraut de Borneil's Sobre-Totz and Be m'era bels chantars (BdT 242,20-21)</i>	pag.	7
François ZUFFEREY, <i>Glanures philologiques pour une nouvelle édition de Flamenca</i>	»	23
Wendy PFEFFER, <i>Medieval Occitan Theater as a Source of Material for Documenting Culinary History</i>	»	41
Marjolaine RAGUIN, <i>Las Novas del heretje: remarques sur la tradition manuscrite et éditoriale</i>	»	65
Daniele RUINI, <i>Le Romanz de Saint Fanuel: note su fonti, struttura e tradizione manoscritta</i>	»	95
Elsa GONÇALVES, <i>Logar: uma metáfora amorosa na lírica galego-portuguesa</i>	»	145
Fabio BARBERINI, <i>Pois m'en tal coita ten Amor (A185)</i>	»	157
Esther CORRAL DÍAZ, <i>Acerca de la catalogación de las tenções gallego-portuguesas</i>	»	181
Lola BADIA – Jaume TORRÓ, <i>El Curial e Güelfa i el «comun llenguatge català»</i>	»	203

NOTE E DISCUSSIONI

Lucia LAZZERINI, <i>Gli enigmi delle albas non finiscono mai: i casi di Phebi claro e Reis glorios (parte prima: Phebi claro)</i>	»	249
Riccardo VIEL, <i>Dopo l'edizione critica dei trovatori minori guasconi: nodi storici, linguistici ed ecdotici</i>	»	283
Riassunti dei fascicoli 1-4	»	309
Norme per i collaboratori	»	315

CULTURA NEOLATINA

DIREZIONE SCIENTIFICA E REDAZIONE

Tutte le comunicazioni relative all'attività centrale della direzione scientifica e tutti i materiali (scritti da pubblicare, pubblicazioni da recensire, riviste inviate in scambio) dovranno essere indirizzati alla prof. Anna FERRARI, via della Mendola 190, 00135 ROMA, Tel. 06.3050772, anna_ferrari@yahoo.com

AMMINISTRAZIONE EDITORIALE

Per tutto quanto riguarda l'amministrazione (ordini e abbonamenti) rivolgersi a MUCCHI EDITORE, via Emilia est, 1741 – 41122 MODENA, Tel. 059.374094, Fax 059.282628, info@mucchieditore.it, www.mucchieditore.it

Abbonamento annuale: Italia € 126,00 Estero € 180,00

Grafica Mucchi Editore (MO), stampa Sigem (MO). Annate arretrate (nei limiti della disponibilità)

Autorizzazione del Tribunale di Modena - Periodico scientifico N. 334 dell'1/10/1957

Direttore responsabile Marco Mucchi
